



RAPPORT ANNUEL 2010



Secrétariat général Agriviva
Case postale 1538
8401 Winterthour
Tél 052 264 00 30
info@agriviva.ch
www.agriviva.ch



Agriviva – une idée pleine d’avenir

Lancement du nouveau nom

Les membres ont approuvé le nouveau nom lors de l’assemblée générale extraordinaire du 11 novembre 2009. Le 23 mars 2010, en présence de la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, le nouveau nom a été inauguré officiellement sur la ferme de la famille Stähli à Gasel, près de Berne. Cette famille a déjà accueilli environ 60 jeunes placés par Agriviva.

Durant la matinée, plusieurs intervenants ont analysé si une ferme constitue une chance pour les jeunes, mais aussi si les jeunes représentent une chance pour les familles paysannes. L’après-midi a été consacré à un débat sur l’avenir d’Agriviva dans une agriculture et une société en mutation. Un pommier a été planté pour marquer le lancement de manière symbolique.

Le point fort de la manifestation a été l’intervention de la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, qui a elle-même vécu un stage Horizon ferme durant sa jeunesse. Dans un style très personnel, elle a fait part de son expérience :

« Le fait de faire quelque chose bénévolement, de s’engager pour quelque chose dont on ne tirera pas un avantage direct et qui ne procurera qu’une modeste contrepartie matérielle. C’est une démarche qui ne va pas de soi, loin s’en faut, à notre époque où toute prestation se monnaie, où l’argent semble être le moteur de toute chose. On a vu récemment avec les banques jusqu’où peut mener cette logique poussée à l’extrême. Il est d’autant plus important de transmettre d’autres valeurs aux jeunes que l’argent et la richesse matérielle. Car si tout travail mérite salaire, ce salaire n’est pas toujours exprimable en chiffres.

Lorsque, jeune fille, je suis arrivée dans ma famille d’accueil, j’étais un peu inquiète. Je me trouvais dans un endroit nouveau, dans une maison étrangère, chez des gens que je ne connaissais pas et j’étais là pour faire un travail que je n’avais encore jamais fait. Mais comme toujours lorsque nous sommes face à de nouveaux défis, mon léger sentiment d’inquiétude était aussi mêlé d’une joie intense et d’une grande curiosité pour ce qui m’attendait.

Même si j’avais grandi dans un environnement rural et si j’aidais souvent aux tâches de la maison, mon temps, durant mes années à l’école et plus encore à l’école secondaire, était marqué par un travail effectué en position assise : lire, écrire, apprendre. Bien souvent, le soir, on ne voyait pas encore le résultat concret de l’effort fourni pendant la journée. Or durant mon séjour à la ferme, les choses étaient fort différentes : ici, j’accomplissais un travail dont le résultat était immédiatement visible. Après la



cueillette, l'arbre était sans fruits et les corbeilles étaient pleines. Si nous réparions la clôture, les animaux pouvaient à nouveau sortir dans le pré.

Bien entendu, ces tâches n'étaient que des segments d'un processus plus long. Mais c'est précisément le sentiment d'être un maillon qui exécute une tâche indispensable au fonctionnement d'une grande chaîne qui m'a laissé une impression particulièrement vive et durable. C'était aussi très impressionnant de constater tout ce que l'on peut atteindre lorsqu'on s'y met à plusieurs.

Je suis reconnaissante d'avoir eu la possibilité d'apprendre à vraiment connaître la vie à la ferme. Cette expérience m'a été utile plus tard dans ma vie. »

Extrait du discours de la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf à l'occasion de la manifestation du 23 mars 2010

Le changement de nom a été l'occasion de revoir l'image de l'association. Outre un nouveau logo, il a été créé de nouveaux moyens publicitaires pour les jeunes et les familles paysannes, un nouveau site Internet, ainsi que du papier à en-tête et des enveloppes, donnant ainsi une identité visuelle commune à toutes les antennes de placement.

Le passage au nouveau nom s'est déroulé sans encombre. Ce fut une réussite. Le secrétariat général a reçu de nombreuses réactions positives sur le nouveau nom, les nouveaux moyens publicitaires et le site Internet.

Les médias ont été nombreux à écrire sur le changement de nom et la manifestation liée au lancement. Un dossier réalisé par le Service d'information agricole (LID) a renseigné sur l'organisation Agriviva et son offre et donné un aperçu de sa longue histoire.



Le 30 avril 2010, à l'occasion de son émission « Treffpunkt » (Rencontre), la radio alémanique s'est rendue chez une famille paysanne du canton de Thurgovie, dans laquelle des jeunes collaborent dans le cadre d'un stage Agriviva.

Le couple d'exploitants a présenté ce qu'il attend des jeunes et ce qu'il leur offre alors qu'un élève a expliqué ce qui le motive à travailler dur sur une ferme pour une rétribution symbolique. Une grand-maman, placée dans une ferme durant la deuxième guerre mondiale lorsqu'elle était adolescente, s'est remémoré son expérience du service agricole à l'époque du Plan Wahlen. La secrétaire générale, quant à elle, a exposé ce qu'est Agriviva aujourd'hui.

Nouveaux membres

Avec le changement de nom en mars 2010, l'association a élargi les possibilités d'affiliation. Désormais, les personnes physiques peuvent devenir membres individuels. L'association souhaite ainsi motiver avant tout les familles paysannes actives dans le cadre d'Agriviva à devenir membres. L'opinion et la participation des prestataires est très importante pour l'association.

L'objectif pour Agriviva est d'améliorer son assise et d'impliquer davantage ses acteurs dans son fonctionnement.

De nombreuses familles paysannes ont profité de l'offre d'affiliation si bien qu'à fin 2010 notre organisation pouvait compter 39 institutions et 68 membres individuels parmi ses rangs.



Statistique de la saison 2010

De nouvelles écoles découvrent Agriviva

En 2010, les jeunes sont au total 2456 à avoir donné un coup de main sur une ferme : 1635 volontaires de Suisse, 584 élèves dans le cadre d'un stage scolaire et 237 jeunes en provenance de l'étranger. Ils ont aidé 1000 familles paysannes dans leur travail quotidien.

Plusieurs écoles parmi celles avec lesquelles Agriviva collabore depuis des années ont introduit un programme alternatif et envoyé moins d'élèves en 2010. Il est réjouissant de constater que cinq nouvelles écoles ont pu être trouvées. Le nombre de jeunes en provenance de l'étranger a augmenté, malgré la diminution du programme avec l'Europe de l'Est. Agriviva a placé au total 216 jeunes de moins qu'en 2009. Le nombre de placements s'est stabilisé au niveau des années précédentes.

La durée moyenne d'un stage s'est prolongée de 1.5 jours. Le nombre de familles paysannes actives a augmenté de 15 % en comparaison de 2009 : de 862 à 992.

Outre les jobs de vacances pour des jeunes qui s'inscrivent eux-mêmes, Agriviva offre des places de stage pour des classes entières à partir du degré secondaire. Durant ces stages scolaires, les jeunes sont hébergés pendant 10 à 14 jours, chacun sur une ferme différente, où ils donnent un coup de main.

Les jeunes découvrent le travail quotidien des familles paysannes. Un stage pratique à la ferme transmet une foule de valeurs : Les élèves voient de leurs propres yeux avec quels égards les animaux et la nature sont traités. Ils apprennent à ménager les ressources naturelles, à connaître la provenance des denrées alimentaires et le travail nécessaire pour les produire. Ils découvrent d'autres régions, d'autres façons de vivre, d'autres langues et sont en contact avec plusieurs générations. Cela est source de compréhension mutuelle et de tolérance, condition préalable indispensable à l'acquisition de compétences sociales élevées. De plus, le stage scolaire constitue une excellente préparation à l'entrée dans le monde du travail.

La réussite d'un stage scolaire repose sur la motivation des élèves. Une bonne préparation durant les cours est importante, de même qu'un suivi. L'organisation d'un programme alternatif en fait partie : par exemple pour les élèves qui ne peuvent pas y prendre part en raison d'allergies ou de maladies, ou pour



des jeunes devant suivre un entraînement régulier ou un traitement médical durant le stage et qui, de ce fait, ne peuvent pas s'absenter de chez eux. Le programme alternatif est également indiqué lorsqu'un jeune ne veut en aucun cas se rendre sur une ferme. Effectuer un stage par obligation est insatisfaisant pour les deux parties – pour le jeune et pour la famille paysanne. Le programme alternatif peut être un stage social dans un home, une crèche ou un jardin d'enfants, un stage en entreprise ou différents cours au sein de l'école.

Activités de l'association

Placement d'élèves de l'école de maturité professionnelle (EMP) de Bâle

Pour la première fois en 2010, le secrétariat général a organisé lui-même le placement des élèves de l'EMP de Bâle, pour un stage de trois semaines : 133 jeunes ont ainsi été répartis dans des familles paysannes de l'ensemble de la Suisse. Jusqu'ici, l'EMP de Bâle procédait elle-même aux placements. Malgré la reprise des placements par le secrétariat, il a fallu une collaboration intensive de la part des responsables du projet au sein de l'école avant et après le stage, mais surtout de la part des élèves. La collaboration s'est très bien passée et Agriviva se réjouit de pouvoir répéter l'opération l'année prochaine.

Learn & Work

Agriviva a proposé en 2010 pour la première fois une offre combinée, en collaboration avec fRilingue : cours de langue combiné avec un travail de deux semaines chez une famille paysanne de la région linguistique correspondante.

Grâce à cette offre, les jeunes peuvent profiter d'un cours de français de fRilingue et enchaîner sans attendre avec la mise en pratique des connaissances apprises, par un stage sur une ferme. Les périodes de stage en Suisse romande ont été définies en dehors des vacances scolaires, par crainte de voir cette possibilité supplémentaire mettre davantage de pression sur l'offre déjà très insuffisante de la Suisse romande. Cela s'est avéré plutôt insatisfaisant, car la plupart des jeunes suivant un cours chez fRilingue sont des élèves. Ils n'ont donc pas pu profiter de cette offre. En 2011, les stages seront proposés durant les vacances d'été.



Consultation

En 2010, le secrétariat général a pris position sur la consultation suivante :

2^{ème} consultation sur l'avant-projet de révision totale de l'ordonnance sur la prise en charge extrafamiliale d'enfants.

En raison des critiques, parfois vives, faites à son encontre, le projet envoyé en consultation en 2009 a été entièrement revu. Une deuxième consultation a eu lieu à la fin de l'été 2010.

Agriviva salue le fait que le Conseil fédéral, dans le deuxième projet d'ordonnance sur la prise en charge extrafamiliale d'enfants, accorde un plus grand poids à l'autorité parentale et ne soumette plus à l'ordonnance les stages au-pair, les échanges scolaires et autres formes particulières de prise en charge telles que les stages Agriviva, qui se font sur une base volontaire et avec l'accord des parents. Grâce à ce projet, les organisations telles que la nôtre peuvent poursuivre leur activité pour le compte de la jeunesse et de la société.

Expositions

Le secrétariat général a représenté l'association du 7 au 17 octobre à l'Olma. La présence était assurée, à l'instar des années précédentes, en collaboration avec le LID (service d'information agricole) et faisait partie de la communication de base "Proches de vous. Les paysans suisses". Outre Agriviva, Vacances à la ferme, Aventure sur la paille, Ecole à la ferme et Produits et services de la ferme participaient à « Aventure à la ferme ». Les animations étaient axées sur la pratique, afin de toucher les visiteurs à différents niveaux, de manière émotionnelle et informative. Sur le stand Agriviva, deux visiteurs durent récolter des carottes, le gagnant étant celui qui avait récolté les plus grosses.

Par ailleurs, le secrétariat général a pris part au salon des métiers de Zürich, du 23 au 27 novembre, en collaboration avec l'école d'agriculture du Strickhof de Lindau. Cette foire est idéale pour Agriviva, car elle s'adresse directement à son public-cible, les jeunes entre 14 et 17 ans. Pour les jeunes, Agriviva offre une possibilité idéale de découvrir les professions agricoles sur le terrain.



Journées des collaboratrices

La journée des collaboratrices s'est déroulée le 17 novembre à Lucerne. La matinée a été consacrée à l'encadrement des familles paysannes, l'accent étant mis sur le soutien aux familles et la gestion des réclamations.

L'après-midi, MM. Beat Burkhalter, du BUL Schöftland et Etienne Junod, du SPAA Moudon, ont attiré l'attention des collaboratrices sur la question „Pourquoi la sécurité à la ferme est-elle si importante lors d'un stage de deux ou trois semaines ?“. Ils ont sensibilisé les collaboratrices à l'importance d'aborder le thème de la sécurité avec les familles paysannes.

Travail auprès des médias

Les médias de toute la Suisse (presse généraliste et agricole) ont été informés du lancement du nouveau nom. L'intérêt des jeunes étant très élevé, le secrétariat général a en outre lancé au printemps un appel par voie de communiqué de presse, en Suisse romande et en Suisse alémanique, pour rechercher de nouvelles familles paysannes. A la fin des vacances d'été, un autre communiqué a attiré l'attention sur l'offre spéciale vendanges en Suisse romande. Agriviva a saisi ainsi l'occasion d'attirer l'attention des familles paysannes et des jeunes sur son offre. L'intérêt des médias s'est avéré à nouveau très élevé.



Organes de l'association

Assemblée générale

L'assemblée générale a eu lieu le 17 juin 2010 à Winterthour. Les nouveaux membres ont été nommés lors de l'assemblée. Une présentation sous forme de diapositives a permis aux membres d'avoir un aperçu de la manifestation organisée pour le lancement du nouveau nom.

Comité

Le comité s'est réuni pour trois séances ordinaires et une retraite de deux jours.

Recherche de nouveaux membres au comité

En 2010, le comité a mis l'accent sur la recherche de nouveaux membres au comité. Après le changement de nom et sa mise en œuvre, le président Olivier Mani et les membres de longue date du comité Anne-Marie Borel, Sylvia Comtesse Gigon, Beat Gygi, Brigitte Hubatka et Heidi Wenger ont décidé de ne pas se représenter lors des élections de 2011. Mathias Roth et Hansjürg Hörler sont les seuls à se porter candidats à une réélection. Le comité a recherché de nouveaux représentants et représentantes dans les secteurs de l'agriculture, de la jeunesse et des écoles, donc dans le domaine d'activité d'Agriviva. Il a pu trouver des personnes intéressées et au bénéfice de connaissances fondées dans le domaine.

Organe de révision

Le 4 mai 2010, Barbara Buchli-DöNZ, Union des paysans grisons et Brigitte Frick, Union des paysans st-gallois ont vérifié les comptes 2009 quant à l'exactitude des moyens utilisés.

Affiliations

L'association Agriviva est affiliée aux institutions suivantes :

- LID: Service d'information agricole
- AGIR: Agence d'information agricole romande
- CSAJ: Conseil Suisse des Activités de Jeunesse
- Mira: centre de compétences pour la prévention des abus sexuels
- Société suisse d'utilité publique
- Geschäftsmieterverband



Finances

Comptes 2010

Le produit des prestations a diminué de 1% par rapport à l'année précédente. En comparaison des comptes 2009, le résultat d'exploitation a augmenté de 2.6 %, à CHF 626'525.49. Cela provient surtout de la subvention fédérale plus élevée pour l'encouragement des activités extrascolaires de la jeunesse (OFAS), qui s'est montée à CHF 138'486.—.

Les charges résultant de l'activité opérationnelle se sont élevées à 7.7 % de moins qu'en 2009, du fait de l'absence de coûts d'élaboration des nouveaux supports publicitaires. Agriviva a pu boucler les comptes 2010 avec un bénéfice de CHF 174'278.19. Les visites de ferme revêtent une importance particulière pour notre organisation pour assurer la qualité. C'est pourquoi nous consacreront durant les années 2011 à 2013 Fr. 150'000.- de ce bénéfice au profit de l'assurance qualité et notamment des visites des familles.

Contributions de personnes et d'institutions

Nous remercions chaleureusement les institutions suivantes de leur soutien en 2010 et de l'intérêt qu'elles manifestent envers notre organisation :

Alfred & Bertha Zangger-Weber Stiftung
Anna Maria Karl Kramer Stiftung
Baumeister Armin & Katharina Kessler-Stiftung
Ernst und Theodor Bodmer Stiftung
Familien-Vontobel-Stiftung
Fondation Sur-la-Croix
Grütli Stiftung Zürich
Olga Mayenfisch Stiftung
Walter Haefner Stiftung
Kollekte katholisches Pfarramt, Goldingen



Perspectives 2011

Sécurité à la ferme

Agriviva accorde une grande importance à la sécurité des jeunes durant leur séjour. L'association souhaite apporter un soutien accru aux efforts sécuritaires des familles paysannes. Elle offre aux familles la possibilité de soumettre leur ferme à un examen effectué par un spécialiste du Service de prévention des accidents dans l'agriculture. Ces experts aident à prendre conscience des lacunes pouvant porter préjudice à la sécurité des jeunes. Ils répondent aux questions et discutent des améliorations possibles avec la famille paysanne. Les familles ont l'habitude et l'expérience du déroulement des travaux. Un jeune, en revanche, ne connaît pas la ferme, il est inexpérimenté et inconscient des dangers. Un spécialiste pose un regard externe et peut ainsi donner de précieux conseils à la famille.

De plus, lors de l'envoi annuel l'association informe les familles paysannes sur un thème touchant à la sécurité durant les stages. En 2011, la campagne de sensibilisation portera sur le thème des jeunes et de la conduite de véhicules agricoles.

L'association éditera une brochure attirant l'attention des jeunes sur les dangers de la ferme et les mesures de prévention correspondantes. L'association veut ainsi aborder la sécurité en se plaçant également du côté des jeunes et les sensibiliser en conséquence. La notice sera jointe à la confirmation du placement envoyée aux jeunes et aux familles paysannes.

Assurance qualité - Visites de fermes

Les antennes de placement entretiennent d'étroits contacts avec les familles paysannes, avant tout durant la phase du placement. Afin de personnaliser le contact entre la famille paysanne et le collaborateur ou la collaboratrice compétente, Agriviva recommande d'effectuer régulièrement des visites de fermes. Un entretien personnel permet souvent de répondre plus en détail aux questions des familles relatives à l'accueil des jeunes. Les visites des fermes sont également importantes pour présenter de façon crédible l'offre aux jeunes, à leurs parents ou leurs enseignants et aussi aux familles paysannes elles-mêmes. Actuellement, pour des raisons financières, il n'est pas possible de faire autant de visites de fermes que souhaité. C'est la raison pour laquelle l'association affectera une grande partie du bénéfice au financement des visites de fermes, ce qui déchargera les antennes de placement sur le plan financier.



Arrêt du programme Europe de l'Est

En raison de l'élargissement de la libre circulation des personnes (prévue à fin mai 2011), les jeunes des pays de l'Union européenne auront le même statut à l'Est et à l'Ouest (à l'exception de la Bulgarie et de la Roumanie). Cela signifie que les jeunes des pays de l'Est de l'UE peuvent s'inscrire chez Agriviva aux mêmes conditions que les jeunes des pays de l'Ouest de l'UE actuellement. Les jeunes n'ont pas besoin de voyager en groupe, ils peuvent s'annoncer individuellement. Ces dernières années, le nombre de jeunes des pays de l'Est de l'UE à s'inscrire à ce programme a toujours diminué, car ils avaient un nombre croissant de possibilités de travailler à l'étranger grâce à la libre circulation des personnes déjà en vigueur dans l'UE. De ce fait, Agriviva ne propose plus le programme Europe de l'Est.

Offre pour jeunes en situation difficile

Ces dernières années, le secrétariat général a reçu toujours plus de demandes de parents, autorités, etc. à la recherche d'une place pour un jeune en „situation difficile“. Une partie de ces jeunes ont pu être placés avec l'accord préalable de la famille d'accueil, mais cela n'a de loin pas été le cas pour tous. Souvent, aucune alternative n'a été trouvée. Il manque une offre à mi-chemin entre un stage volontaire et un placement professionnel pour jeunes en rupture. La demande pour un tel projet étant très élevée et appelée à évoluer ces prochaines années plutôt à la hausse qu'à la baisse, Agriviva élabore une proposition.

Trucs et astuces pour les contacts avec les jeunes

En réponse à des demandes répétées, le secrétariat général a rédigé une notice à l'intention des familles paysannes, qui propose quelques trucs et astuces pour l'encadrement des jeunes. Cette notice est destinée à aider les familles paysannes à se remémorer les principaux points d'un stage Agriviva et constitue une aide en cas de problèmes.

Rendre les stages Agriviva plus concrets pour les jeunes

Le secrétariat général et l'antenne de placement de Lausanne vont réaliser un photoreportage sur un stage, écrit par des jeunes et pour les jeunes, pour rendre l'offre Agriviva plus concrète. Ce reportage sera téléchargeable sur Internet et doit permettre aux jeunes de mieux comprendre en quoi consiste un stage Agriviva.



Remerciements

De chaleureux remerciements à toutes les familles d'accueil pour leur engagement et leur disponibilité à accueillir des jeunes. Les nombreuses réactions positives reçues démontrent que les jeunes emportent de précieux souvenirs et des impressions fortes à la maison. Agriviva apprécie beaucoup le travail des familles paysannes et se réjouit de pouvoir continuer à œuvrer ensemble. Agriviva remercie les collaboratrices et les collaborateurs des antennes de placement de leur soutien et de leur coopération lors du changement de nom. Grâce à leur travail, le passage au nouveau nom a été une réussite. Agriviva remercie également toutes les institutions publiques et privées qui, grâce à leur soutien, lui permettent de mener son travail à bien. Un grand merci également à toutes les familles paysannes qui, par leur affiliation, témoignent de leur confiance envers l'association et aident Agriviva à se développer.



Organisation d'Agriviva

Comité

Président	Olivier Mani, ing. agr. EPF, Lausanne
Membres	Anne-Marie Borel, Union suisse des paysannes et des femmes rurales, Froideville
	Sylvia Comtesse Gigon, Fondation rurale interjurassienne, Courtemelon
	Beat Gygi, rédacteur NZZ, Wetzikon
	Hansjürg Hörler, ing. agr. ETS, Gais
	Brigitte Hubatka, assistante commerciale, Kriens
	Mathias Roth, ing. agr. EPF, LBBZ Arenenberg, conseil, Weinfeldern
	Heidi Wenger, paysanne, Vermes

Centrale

Secrétaire générale	Karin Schäfer, économiste d'entreprise HES, Weinfeldern
Secrétariat	Jolanda Dietiker, employée de commerce, Henggart
	Véronique Traber, empl. de commerce, Uhwiesen, 01.03.2010 – 31.01.2011
	Sarah Rothen, employée de commerce, Winterthour, dès le 01.01.2011
	Daniela Rebsamen, appr. empl. de commerce, Winterthour, 08.2009-08.2010
	Nives Latorre, apprentie employée de commerce, Kollbrunn, dès août 2010

Antennes de placement

<u>Canton concerné</u>	<u>Office compétent / Organisation paysanne</u>
AR	Landwirtschaftsamt Herisau
BE; FR, VS-all.	LOBAG, Bern / Wichtrach
BL/BS	Bauernverband beider Basel, Zwingen
GR	Bündner Bauernverband, Chur
JU/JU bernois	Fondation rurale interjurassienne, Loveresse / Courtemelon
LU/AG	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, Sursee
NE	CNAV, Cernier
NW	Agro-Treuhand, Buochs
OW	Bauern- und Landfrauenverband Obwalden, Sarnen
SG, TG, AI	St.Galler Bauernverband, Flawil / Rebstein



SO	Solothurnischer Bauernverband, Solothurn
SZ	Landwirtschaftsamt, Schwyz
TI	Sezione Agricoltura, Bellinzona
UR	Amt für Landwirtschaft, Altdorf
VD, GE; FR, VS-fr	Prométerre, Lausanne
ZG	LBBZ, Schluechthof, Cham
ZH, SH, GL	Centrale Agriviva, Winterthur
Franche Comté / F	Info Jeunesse Jura, Lons-le-Saunier / France

Membres de l'association au 31.12.2010

Membres individuels (68)

Anderegg	Christian	Biel	BE
Aregger-Furrer	Veronika & Armin	Eich	LU
Aufdermauer	Martin	Kerns	OW
Badertscher	Hans & Marianne	Madiswil	BE
Bamert	Josef & Rita	Tuggen	SZ
Bapst-Jemmely	Louis & Antoinette	Autofond	FR
Benz-Nüesch	Hansruedi & Regula	Marbach	SG
Bernhard	Hans & Verena	Regensdorf	ZH
Berset	Nicolas	Fey-Nendaz	VS
Besson-Wyder	Daniel & Jacqueline	Venthône	VS
Brandenberger	Max	Gräslikon	ZH
Buchwalder	Evelyne & Florian	Liesberg	BL
Bühler	Martin & Frieda	Aesch-Hünikon	ZH
Bütikofer	Rosmarie & Christian	Jegenstorf	BE
Delay	Patrick	Provence	VD
Dutruy-Bolliger	Héli & Ursula	Founex	VD
Favre	Jean-Laurent & Véronique	Iséables	VS
Fischbacher-Rhyner	Gottlieb & Monica	Mosnang	SG
Frei	Eva & Karl	Cevio	TI
Graber	Daniel & Karin	Sigriswil	BE
Graber	Jakob	Vordemwald	AG



Grünenfelder	Erwin	Vaulion	VD
Hilzinger	Urs & Anita	Gachnang	TG
Hobi	Martine & Jacques	Oulens-s-Echallens	VD
Imfeld	Monika & Ruedi	Bürglen	OW
Iseli	Markus & Sandra	Hettiswil	BE
Iseli-Neiger	Hans & Beatrice	Grafenried	BE
Jost-Dubach	Edith & Peter	Heimiswil	BE
Kaiser-Suter	Sepp & Bernadette	Pontresina	GR
Kälin-Mächler	Rita & Karl	Willerzell	SZ
Käslin-Roth	Helen & Markus	Fahrwangen	AG
Köchli	Alexandra & Matthias	Buttwil	AG
Köchli-Bernet	Martin & Josy	Buttwil	AG
König	Tiziana	Aadorf	TG
Kupferschmid	Fredy	Meilen	ZH
Liechti	Edith	Fahrni bei Thun	BE
Lisser-Bader	Maya	Ramiswil	SO
Luisier	Daniel & Marie-Gabrielle	Sarreyer	VS
Mathis	Sepp & Anita	Grafenort	NW
Meier	Josef	Ebersecken	LU
Meier-Fröhlich	Kurt & Cornelia	Schmidrüti	ZH
Métraiiler	Antoine & Julie	La Sage	VS
Monn	Daniel	Rueras	GR
Morend	François	Euseigne	VS
Nadler	Fredi	Dingenhart	TG
Odermatt	Walter	Seelisberg	NW
Omlin-Scheuber	Bernadette & Heinrich	Flüeli-Ranft	OW
Pannatier	Marius	Evolène	VS
Perrin-Iten	Dominique & Denise	Provence	VD
Popp-Heeb	Anita & Hans	Steinach	SG
Python	Roland	Villarsel-le-Gibloux	FR
Roth-Hofstetter	Regula & Mathias	Herrenhof	TG
Sahli	Robert & Sylvia	Nods	BE



Schmid-Treier	Herbert & Helen	Wittnau	AG
Schreiber-Buess	Adrian & Claudia	Wegenstetten	AG
Schulthess-Schär	Margrit	Busswil	BE
Steffen	Ramona & Roland	Erlen	TG
Studer	Fritz & Andrea	Oberösch	BE
Studer-Aeschlimann	Elisabeth & Fritz	Grafenried	BE
Thalmann	Hans	Uster	ZH
Thöny	Alfred	S-chanf	GR
Trachsel	Angela & Erwin	Arni	BE
Vögeli-Eberli	Ernst	Hüttlingen	TG
Wallimann-Ackermann	Josef & Madeleine	Alpnach Dorf	OW
Welten	Daniel	Grund	BE
Wittenwiler-Amacker	Milli	Wattwil	SG
Zingg	Edith & Thomas	Diessbach	BE
Züger-Nydegger	Erwin & Beatrice	Uznach	SG

Institutions (39)

Bauern- und Landfrauenverband Obwalden	Wilten
Bauernverband Aargau	Muri
Bauernverband Appenzell	Appenzell
Bauernverband beider Basel	Zwingen
Bündner Bauernverband	Chur
Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture	Cernier
Departement Finanzen und Ressourcen	Aarau
Departement Volks- und Landwirtschaft	Herisau
Departement Volkswirtschaft und Inneres, Wirtschaft und Arbeit	Glarus
Dip. delle finanze e dell'economia	Bellinzona
Ecole d'agriculture du Valais	Sion
fenaco	Bern
Fondation rurale interjurassienne	Courtemelon
Landwirtschaftsamt Kanton Thurgau	Frauenfeld



Landwirtschafts- und Umweltdirektion Nidwalden
Landwirtschaftsamt des Kantons Schwyz
Landwirtschaftsamt Fürstentum Liechtenstein
Landwirtschaftliches Zentrum Ebenrain
LOBAG
Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband
OGG des Kantons Bern
Prométerre
Producteurs suisses de lait (PSL)
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ)
Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
Société suisse d'utilité publique-SSUP
Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF)
Union suisse des paysans (USP)
Service de l'agriculture du canton de Fribourg
Solothurnischer Bauernverband
Sozialdepartement der Stadt Zürich
St. Galler Bauernverband
Verband Thurgauer Landwirtschaft
Association suisse des fabricants d'aliments fourragers - VSF
Volkswirtschaftsdepartement des Kantons Schaffhausen
Volkswirtschaftsdirektion des Kantons Uri
Volkswirtschaftsdirektion des Kantons Zug, LBBZ
Wirtschaftsmittelschule Bern
Zürcher Bauernverband

Stans
Schwyz
Vaduz
Sissach
Ostermundigen
Sursee
Bern
Lausanne 6
Bern
Bern 8
Bern
Zürich
Brugg
Brugg
Givisiez
Solothurn
Zürich
Flawil
Weinfelden
Zollikofen
Schaffhausen
Altdorf
Cham
Bern
Zürich



Annexes

- Statistique 2010
- Comptes 2010 (Bilan et Profits et pertes)
- Rapport de l'organe de vérification des comptes